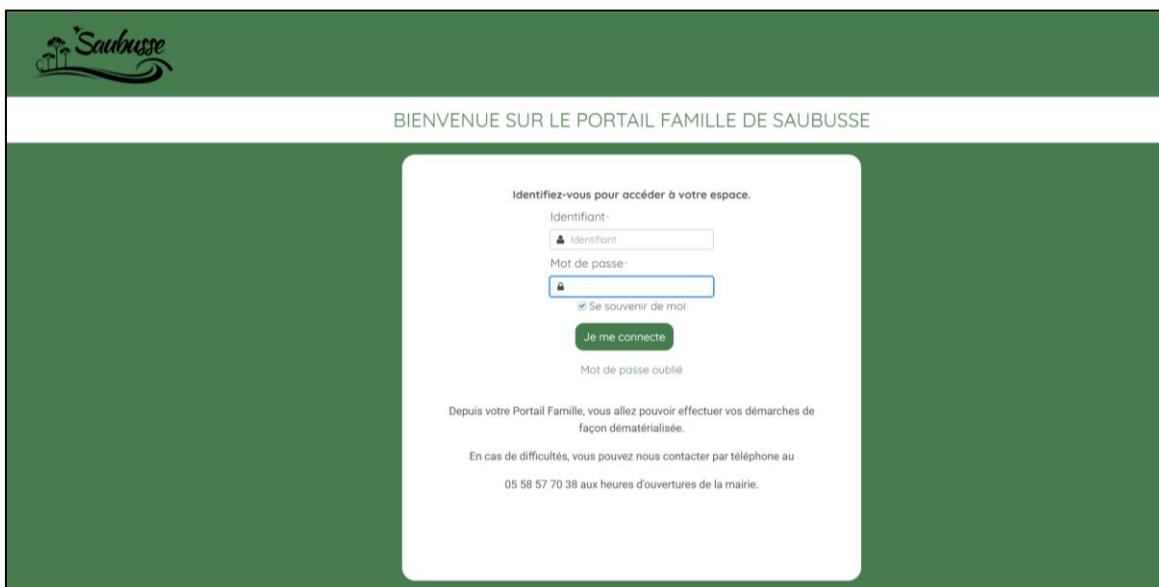




Chers Parents,

Le portail famille vous permettra, de façon autonome, de gérer les inscriptions et les modifications pour les services périscolaires (accueil du matin, du soir et accueil de loisirs des mercredis), de consulter et de payer vos factures.

DÈS A PRÉSENT, rendez-vous sur <https://saubusse.portailfamilles40.fr> afin de créer votre espace avec les renseignements demandés.



Lors de votre première connexion, il vous faudra cliquer sur « *mot de passe oublié* » afin d'en générer un nouveau.

Identifiez-vous pour accéder à votre espace.

Identifiant *

Mot de passe *

Se souvenir de moi

Je me connecte

Mot de passe oublié

Votre identifiant est l'**adresse mail fournie pour la rentrée scolaire de septembre 2025**. Puis, cliquez sur « **Réinitialiser mon mot de passe** ».

En mentionnant votre mot de passe, et en ouvrant votre PORTAIL FAMILLE, voici **la page d'accueil**.



MES ACTUS

VOIR MON CALENDRIER

MES RÉSERVATIONS

Sélectionnez l'enfant concerné



PÉRISCOLAIRE & RESTAURATION



ACCUEIL DE LOISIRS

■ Accueil du Matin
■ Accueil du soir

■ Réservez vos mercredis

Vous y retrouverez différents onglets :

- **MES DEMARCHES** : pour envoyer un document (liste ci-après), signaler une absence, un changement familial, un déménagement.
- **FACTURES** : vous trouverez les tarifs des services périscolaires, et vos factures. C'est dans cet onglet que vous pourrez payer vos factures (*les modalités de paiement vous seront transmises ultérieurement*).
- **MESSAGES** : pour nous contacter, cliquez sur messagerie, nouveau message et service ALSH
- **INFOS** : règlement intérieur des services périscolaires
- **MA FAMILLE** : votre profil, celui de votre/vos enfant(s), les autorisations, les informations sanitaires.

Pour commencer, merci de vous rendre dans l'onglet « **MA FAMILLE** », et de renseigner ou vérifier et valider vos données personnelles :

- coordonnées, postales et civiles, téléphone et mail
- coordonnées de vos enfants
- informations sanitaires
- numéro allocataire CAF ou MSA
- les autorisations (pour récupérer l'/les enfant(s), le droit à l'image).
- autorisation de prélèvement (dans l'onglet : FACTURES)

LISTE DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES A TRANSMETTRE VIA L'ONGLET « MES DEMARCHES »/ENVOYER UN DOCUMENT :

- Attestation d'assurance périscolaire, individuelle accident et responsabilité civile (parfois 2 attestations différentes).
- Carnet de Vaccination (obligatoirement à jour).
- Carte Identité Vacances de la CAF (reçue par mail en Janvier 2022).
- Mandat SEPA + RIB (facultatif ; seulement en cas de prélèvement automatique).
- en cas de divorce ou de séparation (avec jugement) : une photocopie du jugement de divorce (récent) ou de l'ordonnance (récente) relatif à l'autorité parentale et au mode de garde de l'enfant.

Si les documents n'apparaissent pas, les tarifications les plus élevées seront appliquées par défaut. Pour chacune de vos modifications, le logiciel les enregistrera.

Pour réserver les présences de votre/vos enfant(s) aux services périscolaires :

- vous rendre sur la page d'**ACCUEIL** (cliquez sur le logo de la commune, en haut à gauche)

- **MES RESERVATIONS** : *sélectionnez le nom de l'enfant* concerné.
- Choisir le type d'accueil (périscolaire ou accueil de loisirs)
- Une fois la case « J'ai lu et accepté le règlement intérieur » cochée, vous pourrez réserver les jours de présence de votre enfant.

Cliquez sur **VOIR MON CALENDRIER** pour visualiser vos réservations.

A partir de cette étape, la direction des services périscolaires recevra une notification avec les **journées réservées** pour votre enfant.

DELAIS D'INSCRIPTION : Toute inscription, annulation, ou modification devra être effectuée :

AVANT LE VENDREDI, 12H00, POUR LA SEMAINE SUIVANTE.

Ex : Avant le Vendredi 5 Septembre, 12h00, pour la semaine du 8 au 12 Septembre.

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous contacter par mail : periscolaire@saubusse.fr ou par téléphone : 05.58.57.70.38 (aux horaires d'ouverture de la Mairie) ou au 07.89.04.55.60 (Mme Fanny ALARCON, responsable du service périscolaire).

Comptant sur votre compréhension, nous vous souhaitons une bonne navigation sur votre PORTAIL FAMILLE.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.